

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 01870
Numéro SIREN : 347 999 500
Nom ou dénomination : A.R.I.C.E.

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2019 sous le numéro de dépôt 107471

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-10-2019

N° DE DEPOT : 107471

N° GESTION : 1989B01870

N° SIREN : 347999500

DENOMINATION : A.R.I.C.E.

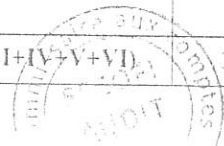
ADRESSE : 64 R DU ROCHER 75008 PARIS

MILLESIME : 2017

*copie certifiée conforme
par le Président
Bouffier*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	54 700	54 626	74	5 069	4 995	98.54	
	Fonds commercial (1)	979 667	186 666	793 001	881 114	88 113	10.00	
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	237 928	214 292	23 635	43 645	20 009	45.85	
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	900 736	44 244	856 492	856 629	136	0.02		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	8 938		8 938	12 538	3 600	28.71		
Total II	2 181 969	499 829	1 682 140	1 798 993	116 853	6.50		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	2 791		2 791	2 791			
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	702 018	104 044	597 974	479 354	118 620	24.75	
	Autres créances	155 561		155 561	135 501	20 061	14.80	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	56 703		56 703	56 703				
Disponibilités	281 247		281 247	256 991	24 256	9.44		
Charges constatées d'avance (3)	66 495		66 495	62 726	3 769	6.01		
Total III	1 264 815	104 044	1 160 771	994 066	166 705	16.77		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 446 784	603 873	2 842 911	2 793 059	49 852	1.73		



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 281 820)	281 820		281 820			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 338		12 338			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	28 182		28 182			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	541 422		587 674	46 252	7.87	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	26 853		46 252	19 399	41.94	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	836 909		863 761	26 853	3.11		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	160 000				160 000	
	Provisions pour charges						
	Total III	160 000				160 000	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	341 206		450 297	109 091	24.23	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	455 067		413 871	41 196	9.95	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	697 466		709 025	11 558	1.63	
	Dettes fiscales et sociales	240 534		218 804	21 729	9.93	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	891		2 180	1 290	59.14		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	110 838		135 120	24 282	17.97	
	Total IV	1 846 002		1 929 298	83 295	4.32	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 842 311		2 793 059	49 352	1.78	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins de 12 mois

1 226 553 1 207 459



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 068 333	196 308	2 264 641	2 064 086		200 555	9.72
Chiffre d'affaires NET	2 068 333	196 308	2 264 641	2 064 086		200 555	9.72
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			2 156			2 156	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 487	39 815		21 328	53.57
Autres produits			100	12		88	729.97
Total des Produits d'exploitation (I)			2 285 384	2 103 913		181 471	8.63
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 033 878	1 048 397		14 519	1.38
Impôts, taxes et versements assimilés			31 613	33 935		2 322	6.84
Salaires et traitements			678 191	598 269		79 923	13.36
Charges sociales			259 586	238 868		20 718	8.67
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			121 375	29 283		92 092	314.49
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 608	14 534		6 926	47.65
Dotations aux provisions							
Autres charges			13 631	37 452		23 821	63.60
Total des Charges d'exploitation (II)			2 145 883	2 000 738		145 145	7.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			139 501	103 176		36 325	35.21
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		136	12 431		12 295	98.90
Intérêts et charges assimilées (4)		6 768	9 030		2 263	25.06
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		6 904	21 461		14 557	67.83
2. Résultat financier (V-VI)		6 904	21 461		14 557	67.83
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		132 597	81 714		50 883	62.27
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 084	4 347		1 263	29.05
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		3 084	4 347		1 263	29.05
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 818	34 144		31 326	91.75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		160 000	98 553		61 447	62.35
Total VIII		162 818	132 697		30 121	22.70
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		159 734	128 350		31 384	24.45
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		234	384		100	26.04
Total des produits (I+III+V+VII)		2 288 468	2 108 260		180 208	8.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 315 321	2 154 512		160 809	7.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		26 853	46 252		19 399	41.94

* V-comptes - Résultat de l'exercice

Résultat de l'exercice

(4) Dont produits constatés en les entreprises liées

(4) Dont produits constatés en les entreprises liées

Membre de la Commission de l'Ordre des Comptables



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des matières et marchandises	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	10
Evaluation des valeurs mobilières de placement	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Ventilation de l'effectif moyen	11
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	12
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	12

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices

13

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un différend avec la gouvernance de la filiale AUDIT ET CONSEILS ASSOCIES a conduit à la comptabilisation d'une provision exceptionnelle pour litige de 160 000€.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Compte tenu d'un certain étiolement du chiffre d'affaires de la clientèle acquise et conformément à l'article 4 du règlement n° 2015-06, les fonds commerciaux ont été amortis de façon prospective sur 10 ans à compter du 1er octobre 2016. La dotation aux amortissements comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice s'élève à 88113€ et minore d'autant le résultat de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé 29956€ en déduction des frais de personnel qui se décomposent comme suit :

- un produit de 22960€ relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) de l'année 2016, minoré de 16373€ au titre de l'annulation de la provision de CICE à recevoir comptabilisée au 30 septembre 2016.

- un produit à recevoir relatif à l'application du CICE pour un montant de 23369€. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 29 956 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	4 136
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	25 820
Honoraires de recrutement	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	29 956

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 032 267		2 100
Installations générales agencements aménagements divers	72 582		6 158
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	159 188		
TOTAL	231 770		6 158
Autres participations	900 736		
Prêts, autres immobilisations financières	12 538		
TOTAL	913 274		
TOTAL GENERAL	2 177 311		8 258



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 034 367	1 034 367
Installations générales agencements aménagements divers			78 740	78 740
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			159 188	159 188
TOTAL			237 928	237 928
Autres participations			900 736	900 736
Prêts, autres immobilisations financières		3 600	8 938	8 938
TOTAL		3 600	909 674	909 674
TOTAL GENERAL		3 600	2 181 969	2 181 969

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	47 531	95 208		142 739
Installations générales agencements aménagements divers	70 945	1 271		72 215
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	117 180	24 897		142 077
TOTAL	188 125	26 167		214 292
TOTAL GENERAL	235 657	121 375		357 032

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	95 208				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 271				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 620	21 277			
TOTAL	4 890	21 277			
TOTAL GENERAL	100 098	21 277			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		160 000			160 000
TOTAL		160 000			160 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	98 553				98 553
Sur titres de participation	44 108	136			44 244
Sur comptes clients	113 339	7 608	16 903		104 044
TOTAL	256 000	7 744	16 903		246 841
TOTAL GENERAL	256 000	167 744	16 903		406 841
Dont dotations et reprises d'exploitation		7 608	16 903		
financières		136			
exceptionnelles		160 000			



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 938		8 938
Clients douteux ou litigieux	121 765	121 765	
Autres créances clients	580 253	580 253	
Personnel et comptes rattachés	16	16	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 183	7 183	
Impôts sur les bénéficiaires	23 244	23 244	
Taxe sur la valeur ajoutée	94 604	94 604	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 558	5 558	
Divers état et autres collectivités publiques	24 036	24 036	
Débiteurs divers	921	921	
Charges constatées d'avance	66 495	66 495	
TOTAL	933 013	924 075	8 938

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	207	207		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	340 999	89 198	251 801	
Emprunts et dettes financières divers	455 067	142 919	304 648	7 500
Fournisseurs et comptes rattachés	697 466	641 966	55 500	
Personnel et comptes rattachés	39 184	39 184		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 678	59 678		
Taxe sur la valeur ajoutée	123 445	123 445		
Autres impôts taxes et assimilés	18 226	18 226		
Autres dettes	891	891		
Produits constatés d'avance	110 838	110 838		
TOTAL	1 846 002	1 226 553	611 949	7 500
Emprunts remboursés en cours d'exercice	232 232			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	20.0000	14 091			14 091

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit présent client EC	189 951			189 951	
Droit présent client EC	125 715			125 715	98 553
Droit présent client EC	630 000			630 000	
Droit présent client CAC	34 000			34 000	
Total	979 666			979 666	98 553

Conformément à l'article 214-3 du PCG modifié par le règlement ANC 2015-06, les droits de présentation à la clientèle ont été amortis sur 10 ans à hauteur de 88 113€.

Le droit de présentation de la clientèle de 125 715€ avait donné lieu au 30/09/2016 à des tests de dépréciation qui avaient conduit à constater une dépréciation calculée par application des flux de trésorerie futurs (DCF) actualisés au taux de 10% sur une durée de 6 ans. L'amortissement opéré à partir du 01/10/2016 a été déterminé sur la base de



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

valeur nette de dépréciation, soit 27 162€.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis selon les taux suivants :

	Valeurs	Taux d'amortissement
logiciels	43 727	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le stock de fournitures a été apprécié de façon normative.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

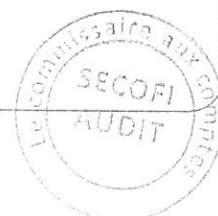
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	77 242
Autres créances	31 313
Total	108 555

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	207
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 910
Dettes fiscales et sociales	73 662
Autres dettes	45
Total	89 823

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	66 495
Total	66 495
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	110 838
Total	110 838



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité		Montant
Missions légales		260 720
Missions contractuelles		1 903 717
Frais refacturés		100 204
Total		2 264 641

Répartition par secteur géographique		Montant
France Métropolitaine		2 081 876
Outre-Mer et Export		182 765
Total		2 264 641

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	
Employés	3
Total	13
	16

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		
Dont entreprises liées	6 768	
	163	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	
- titres nantis/caution solidaire du CIC	44 261
Total	44 261
	44 261



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- Plus-values latentes au 30/09/2017	27 555
- provision CICE AU 30/09/2017	23 369
Total des accroissements	50 924
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- dépréciation titres	136
Total des allègements	136

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ARICE INVEST	314 945	100.00	23 317
- AUDIT CONSEILS ET ASSOCIES	356 359	99.96	18 027
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			



ARICE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 281 820 €
64, rue du Rocher 75008 Paris
RCS : Paris B 347 999 500


**EXTRAIT PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES
ACTIONNAIRES
DU 15 MARS 2018**

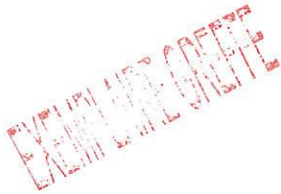
Troisième résolution : affectation du résultat.

L'assemblée générale des actionnaires après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017 se soldent par une perte de 26 853€ décide de l'affecter en Report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Le président
David BENFREDJ

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'David Benfredj', is written over a horizontal line.



ARICE
64, rue du Rocher

75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2017

A l'assemblée générale de la société ARICE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARICE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de réglementation comptable concernant les fonds commerciaux.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Changement de méthode » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative aux fonds commerciaux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.



Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

5

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 février 2018

Le Commissaire aux Comptes

SECOFI AUDIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Laurent MENAGER